



STAGE DE FORMATION INITIALE A DESTINATION DES EDUCATEURS FEDERAUX « SABRE LASER » 1^{ère} partie

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation de la pratique, la Fédération Française d'Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE), un stage de formation à l'enseignement du « Sabre Laser ».

Ce module est éligible à la prise en charge par l'AFDAS pour les personnes répondant aux conditions requises.

(Prendre contact avec la responsable administrative de l'IFFE : Madame Maëva LE BLANC – maeva.leblanc@ffescrime.fr).

LES OBJECTIFS

Former de nouveaux enseignants spécialisés dans la pratique du sabre laser :

- Perfectionner les pratiquants
- S'impliquer dans le fonctionnement du club
- Conduire une action éducative et promotionnelle

Ce stage constitue le second niveau de la formation fédérale à l'enseignement du Sabre Laser, il n'est accessible qu'aux personnes détentrices du diplôme d' « Animateur Fédéral SL », ou sur dérogation de l'IFFE. Il permettra d'accéder au stage « Educateur 2nd partie » prévu du 23 au 25 avril 2026 à Voiron.

LA DATE ET LE LIEU

**Du samedi 17 au lundi 19 Octobre 2026
Salle d'Armes du CREPS des Hauts-de-France
11 Rue de l'Yser,
59139 Wattignies**

L'accueil aura lieu à partir de 9h30 à la salle d'escrime.

Début de la formation, le samedi à 10h00 ; fin de la formation, le lundi à 16h00.

Le lieu d'accueil garantit les conditions de sécurité et le plan d'évacuation est affiché dans la salle.

LE COÛT

Le coût total de cette formation s'élève à 378,00 € de frais pédagogiques pour les 27h de stage et 150,00 € de frais de pension complète (hébergement et repas). Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire sur le compte de l'IFFE**, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

- Olivier HANICOTTE, DTN adjoint à la FF Escrime, coordonnateur national Sabre Laser
- Accompagné d'autres cadres de la Fédération Française d'Escrime

LES EXIGENCES PREALABLES

- Être licencié(e) à la Fédération Française d'Escrime pour la saison en cours
- Être certifié Animateur Fédéral Sabre Laser
- Venir en formation avec son matériel complet, et de quoi prendre des notes
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue du stage.

L'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfaitkK-fBL8i3bIFQ2jOrmpC5CHX4K8FNuPBdFFs47QD703w/viewform?usp=dialog>

Le nombre de places est limité à 14.

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 6, la formation sera annulée, et les inscrits remboursés.

Les inscriptions seront closes le vendredi 02 octobre 2026.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. **Aucun règlement sur place.**

INFORMATIONS PRATIQUES



Rendez-vous directement à la Salle d'Escrime du CREPS, située face au parking principal.

<https://goo.gl/maps/Py4PxtDHLWwdJUy7>

Pour accéder au lieu de formation :

- Avion :
 - L'aéroport de Lille-Lesquin est situé à moins de 10 kilomètres du CREPS.
 - Les taxis seront disponibles pour se rendre à Wattignies.
- Voiture :
 - En provenance de Paris par l'autoroute A1 - Sortie n°19 Seclin.
 - En provenance de Gand-Bruxelles-Valenciennes par l'autoroute A22 - sortie n°20b.
 - Centre commercial Faches-Thumesnil.
- Train :
 - Gares TGV de Lille-Europe ou Lille-Flandres puis au choix TER ou Bus ou Métro/Bus.
 - CF informations ci-dessous.
- TER :
 - Ligne C40 direction Douai, arrêt gare « Wattignies-Templemars ».
 - Pour les autres provenances, voir le site suivant : <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france>.
- Métro et/ou bus :
 - Ligne M2 direction St Philibert, arrêt « Porte d'Arras », puis B14 vers Marais, arrêt « Creps »
 - Pour de plus amples informations, voir le site d'Ilévia : <https://www.ilevia.fr>